



ROY JOVETTE  
1001 ST-DENIS  
MONTREAL 129 QUE.

# le travail

ORGANE OFFICIEL DE LA CSN  
VOLUME 49 NUMERO 2

MARS 1973

Comment se passe la vie à Orsainville?

Nous avons demandé à Madame Hélène Pepin, l'épouse de Marcel, de nous rapporter ce qu'il peut lui dire de sa vie en prison quand le samedi, avec quelques enfants, elle va le visiter.

"Ils vivent tous les trois dans une cellule assez grande. Marcel et Yvon s'astreignent à travailler de 8.45 heures à 5 heures; ils se sont fait de grandes tables de travail en rassemblant deux ou trois petites tables. Ils ont la télévision mais ils ne peuvent prendre le film de fin de soirée que le vendredi soir.

"Marcel manque souvent de papier; il écrit beaucoup. Il a demandé des trombones pour attacher ses feuilles mais on a refusé de lui en donner. Pendant un certain temps, on ne lui remettait pas les livres qui lui étaient apportés sous prétexte qu'il en avait assez.

"Ils ont droit à un oeuf par semaine au déjeuner. Comme ils connaissent les menus d'avance, les repas prennent une grande importance en prison. Ils en parlent. Quand il y a des oignons dans la nourriture, Marcel mange des toasts. Toutes les fois qu'on le voit le

**Nous endurons beaucoup de choses, les Québécois. Nous avons enduré Duplessis durant vingt ans.**

**Mais vient un temps où les choses ne sont plus endurables.**

**La rumeur publique gronde de plus en plus au Québec. A l'étranger, on s'étonne que le gouvernement du très libéral Robert Bourassa se conduise comme les colonels grecs, les militaires brésiliens, les bureaucrates soviétiques et les franquistes espagnols.**

**En mettant l'opposition en prison.**

**Mais vient le temps où il ne faut plus seulement s'étonner et dénoncer, mais agir. Il ne faut plus retarder. Il faut stopper l'entreprise de démolition du mouvement syndical.**

**Nous savons par qui et pour qui les lois sont faites. Mais vient le temps où il faut distinguer entre ce que la loi ordonne et ce que la justice exige.**

**Le temps est venu où chacun de nos syndicats doit prendre l'initiative de faire quelque chose pour la libération des présidents. Dans la CSN, l'invention des régions n'a pas de limites. Militants, il faut agir pour les sortir de prison.**

**Parce que les mots seuls ne changent pas grand chose. Ce gouvernement s'en moque. L'action seule garde le pouvoir de le faire bouger.**

L'exécutif de la CSN. Norbert Rodrigue Victor Dahl  
Jean Thibeault Guy Thibodeau Claude Girard

samedi après-midi, il nous dit qu'il a mangé des hot-dogs pour dîner.

"Marcel dit qu'il fait presque du service social avec les autres prisonniers. Ils peuvent se parler par un trou au côté de la serrure.

"C'est le tabac qui sert de monnaie d'échange en prison. Il y a un gars qui roule les cigarettes; Marcel en fume 600 à 700 par semaine. Le gars demande 6 Pepsi pour 200 cigarettes et Marcel lui en donne 8.

"Ils portent des pantalons gris, sans ceinture, avec une veste kaki et un chandail blanc. Ils ont des pantoufles sans lacets. C'est horrible.

"Un gardien fait le tour des prisonniers pour changer les lames de rasoir; un autre remplit les briquets d'essence.

"Les fins de semaine semblent les plus dures à supporter. Le personnel est réduit, les gardiens s'ennuient et les prisonniers aussi. Il n'y a pas de cantine.

"Ils jouent aux cartes assez souvent, tous les trois. Mais Yvon cesse de jouer quand il a perdu plus de deux dollars dans sa journée."

Cela n'a rien d'un emprisonnement symbolique. Marcel Pepin n'est pas sorti d'Orsainville depuis le 2 février.



# LE GOUVERNEMENT CONTRE NOUS

On commence à peine à réaliser le sens et la gravité de l'emprisonnement des trois chefs syndicaux.

Il est de plus en plus clair qu'il y a des choses qui se trament contre le Québec depuis quelques années et que l'emprisonnement des chefs syndicaux est un moyen de plus pour écraser le monde ordinaire et installer des mécanismes permanents de répression. Depuis 1960, de plus en plus de Québécois s'expriment et on veut les empêcher par tous les moyens de se libérer et de déranger les exploités qui profitent de nous.

Mais comment en est-on arri-

vé jusque là et jusqu'où ça peut aller?

## Une stratégie qui fait ses preuves

La stratégie utilisée commence à apparaître clairement. Elle consiste à s'attaquer à des groupes qu'on dit marginaux, un par un; petit à petit on s'attaque à de plus en plus de groupes et on met en place des mécanismes de répression de plus en plus nombreux et permanents. La population, impressionnée par la propagande des notables et de leurs média d'information, continue à penser qu'il s'agit d'une poignée de radicaux de Montréal. Mais petit à petit, un par un, sans s'en rendre

compte, on est en train de tous y passer et on risque de se réveiller un bon matin dans une société qui fonctionne comme une immense prison. Ça s'est vu dans d'autres pays comme l'Espagne, la Grèce, le Brésil, et plusieurs autres. Il y a aussi d'autres exemples dans l'histoire du Québec où les notables ont tout fait pour écraser le monde ordinaire sans jamais y réussir complètement: 1837, les deux crises de la conscription, etc.

Plus précisément, la stratégie se déroule en 4 temps:

1. On commence par provoquer un groupe. Par exemple, le front commun des

200,000 le printemps dernier: refus de négocier les services essentiels dans des hôpitaux précis et blocage des négociations de façon à pouvoir émettre des injonctions par les tribunaux et la loi 19.

2. Le groupe provoqué est alors forcé de poser des gestes radicaux. Par exemple, à la suite des injonctions, le front commun n'avait plus le choix: il devait capituler et tout perdre ou bien ignorer les injonctions et passer dans l'illégalité.

3. Le pouvoir peut alors intervenir par la force au nom de la loi et justifier son intervention en faisant passer le groupe en question auprès de la population pour une poi-

gnée de bandits et de fanatiques. Par exemple, lors du front commun, l'utilisation des outrages au tribunal, des emprisonnements, des amendes, de la police, etc., sous prétexte que le front commun défiait l'autorité et laissait mourir les malades dans les hôpitaux.

4. Le pouvoir passe ensuite à l'établissement d'un mécanisme permanent de répression pour éviter que des troubles se reproduisent. Par exemple, le bill 89, qui prétend assurer les services essentiels mais propose en fait le contrôle absolu du droit de grève et de négociation par le cabinet des ministres et réduit le syndicalisme à un fonctionnarisme déguisé.

## Réagir pendant qu'il est encore temps

C'est dans cette escalade que se situe l'emprisonnement des présidents. Les travailleurs syndiqués sont présentement les seuls qui ont les moyens de réagir puisque les élites et leurs valets continuent à nous vendre. Réagir non par de simples protestations stériles mais en s'organisant encore plus solidement qu'avant, en formant de nouveaux militants qui comprennent ce qui se passe (voir en page 3 le nouveau programme de formation et d'organisation qui débute) et en bâtissant une vraie force populaire. La lutte pour la libération des présidents et contre le bill 89 s'amplifie chaque jour mais il faut voir en même temps à réajuster toutes nos forces pour affronter le pouvoir.

## L'escalade de la répression depuis 10 ans

**1964:** une poignée de séparatistes  
les brigades anti-émeutes

Le 10 octobre 1964, quelques centaines de manifestants contre la venue de la Reine à Québec se font matraquer par la police sous les ordres de Wagner. C'est le samedi de la matraque. Un peu avant, le premier FLQ séparatiste s'était manifesté. Tout cela sortait du bouillonnement de la révolution tranquille. Peu de temps après le samedi de la matraque, Wagner annonce la construction d'un camion blindé anti-émeute et, dans les années qui suivent, on met en place les brigades anti-émeutes de Montréal et de la police provinciale, qui serviront ensuite à toutes les saucés, y compris dans les conflits ouvriers et contre le monde ordinaire. Les prisonniers et les procès politiques entrent également dans nos moeurs à cette époque.

**1967:** les enseignants syndiqués  
les lois d'exception

Le 20 février 1967, une loi d'exception, le bill 25, met fin à la grève des enseignants et fixe par décret leurs conditions de travail. Pour contrer le nouveau syndicalisme dans les services publics, on va multiplier les lois d'exception: bill 1 pour les transports, bill 290 dans la construction, bill 15, bill 19, etc. La police intervient dans les conflits ouvrier comme à Seven-Up. Ottawa boycotte le voyage de De Gaulle à la suite de son "Vive le Québec libre". On s'attaque déjà à du monde ordinaire.

**1968:** la St-Jean, les étudiants, Windsor  
les arrestations, les injonctions

Le 24 juin 68, à la fête de la St-Jean à Montréal, la brigade anti-émeute fait 250 blessés et 292 arrestations parmi le monde ordinaire. Trudeau s'en réjouit parce que ça fait monter sa cote auprès des anglophones. En juillet, les grévistes de Windsor et East Angus subissent une série d'injonctions et d'arrestations préméditées: le mécanisme de l'injonction sera de plus en plus utilisé pour provoquer les travailleurs syndiqués. En octobre, c'est la crise des cegeps et universités: les autorités cassent les étudiants et la police met fin aux occupations. La police intervient également contre les chauffeurs de taxi qui luttent contre Murray Hill.

**1969:** les milliers de manifestants pour le Québec Français,  
règlement anti-manifestation

En 1969, le pouvoir s'en prend à des milliers de monde ordinaire qui manifestent et protestent en faveur du français et des écoles françaises au Québec. C'est d'abord l'opération McGill français au printemps, puis la crise de St-Léonard en septembre, puis la crise du bill 63 en octobre. A toutes ces occasions, la police matraque, on sort de la poussière des trucs comme la loi de l'émeute, les accusations de conspiration et de sédition, la loi de l'outrage au tribunal dont on fait un usage délirant depuis, et Drapeau y va d'un règlement inconstitutionnel anti-manifestation. En octobre, l'armée fait une première apparition officielle lors de la grève des policiers et de la manifestation contre Murray Hill. 189 femmes sont emprisonnées en novembre pour avoir défilé le règlement anti-manifestation. Au cours de l'été, la répression des jeunes à cheveux longs débutait à Percé et devait s'étendre un peu partout dans les parcs public et ailleurs, jusqu'à des excès comme ceux du policier Goulet qui abattait le jeune Vassard à Ste-Thérèse l'été dernier. C'est une véritable escalade.

**1970:** une crise d'octobre  
patentée  
l'armée, les mesures de guerre,

Le 29 avril, la "poignée de séparatistes" donne 24% du vote au PQ. Le pouvoir décide de frapper un grand coup. Un journal de Toronto et le docteur Ferron ont établi récemment que le 7 mai 1970, 6 mois avant la crise d'octobre, le cabinet fédéral a formé un comité de ministres dont le but était de trouver un prétexte pour imposer la loi des mesures de guerre au Québec afin de freiner le réveil de la population québécoise. On découvre peu à peu que la crise d'octobre a été patentée en bonne partie par la police et qu'il y avait plein de policiers dans le FLQ. L'imposition des mesures de guerre et la venue de l'armée ont permis d'emprisonner des militants de tous les mouvements dans toutes les régions, de détruire le FRAP à Montréal, de terroriser tout le monde, d'installer un contrôle de l'information, d'étendre le réseau d'informateurs de la police, de monter des dossiers sur des milliers de personnes, enfin de justifier les mesures de contrôle encore plus étendu qui allaient suivre.

**1971** le mouvement  
syndical,  
**-73:** loi de police (51),  
bill 89,  
rapport Gendron,

Depuis 1970, le pouvoir s'attaque directement au monde ordinaire et met en place des mécanismes permanents de répression qui touchent de plus en plus de monde. Le 29 octobre, lors de la manifestation d'appui au front commun des travailleurs de La Presse, la police matraque 15,000 travailleurs dans la rue. Les mesures de guerre sont remplacées par le bill 51 qui est considéré à juste titre comme des mesures de guerre permanentes parce qu'il autorise la police à arrêter des gens sans mandat sous prétexte d'enquêter sur le terrorisme et le crime organisé. En avril-mai 1972, le pouvoir s'attaque aux 200,000 travailleurs du front commun. Le 16 mai 1972, par directive de sa présidente Lise Bacon, le parti libéral crée des polices d'urgence et des comités anti-syndicats. Les radio-diffuseurs signent une entente avec la police pour lui abandonner l'information en temps de crise. L'armée entraîne et endoctrine des soldats pour une éventuelle intervention au Québec, comme en témoigne le document confidentiel sur la CSN rendu public par le PQ. Le gouvernement s'en prend au syndicalisme lui-même: après avoir trempé dans la scission des 3D, après les injonctions, le bill 19, l'emprisonnement des chefs, il présente le bill 89 qui équivaut à la mort du syndicalisme. Des milliers d'autres personnes sont poursuivies par le pouvoir: les manifestants contre les club privés, les Indiens de la Baie James, les chauffeurs de taxi (règlement no 6), les victimes des fermetures d'usine, les prestataires de l'assistance sociale et de l'assurance-chômage auxquels on fait la guerre, les groupes populaires dont on s'assure le contrôle par la loi 65, la loi de l'assistance judiciaire, multi-média, Initiatives locales et Perspectives Jeunesse. Enfin, on provoque tous les Québécois avec l'affront du Rapport Gendron.



# POUR LA LIBÉRATION DES PRÉSIDENTS

Ca a pris du temps à démarrer mais maintenant la campagne pour la libération des trois présidents syndicaux emprisonnés à Orsainville prend de l'ampleur.

## Au Québec

Il y a eu la fête de Sherbrooke où 2,000 militants CSN et de nombreux artistes (Gilles Vigneault, les Séguin, Claude Gauthier et Georges D'or) se sont rencontrés pour manifester leur amitié envers Marcel Pepin.

Il y a les dizaines de messages de solidarité qui arrivent de partout, de la Gaspésie à la Baie James, et de tout le monde: des agricul-

teurs, du Parti Québécois, des groupes populaires, mais surtout des travailleurs.

Il y a les nombreux télégrammes et lettres qui sont envoyés au gouvernement pour réclamer la libération des présidents.

Il y a une pétition qui circule partout dans les usines par l'entremise des Conseils centraux CSN.

Il y a les collants qui sont distribués par dizaines de milliers, que l'on peut porter ou coller sur les automobiles.

Il y a le CALIPSO: comité d'action pour la libération

inconditionnelle des prisonniers syndicaux d'Orsainville, qui entend une série d'actions, conférences, journaux, spectacles, colloques, semaine de cinéma, tournée du Québec.

## Dans le monde

Il y a eu des manifestations au Chili et au Mexique devant les ambassades; au Mexique, 1000 travailleurs y ont participé.

Il y a des messages de solidarité et des demandes de libération qui viennent des travailleurs de France, de Belgique, d'Allemagne, du Maroc, d'Afrique et d'Amérique latine.

Il y a les semaines de solidarité dans chacun des continents qui sont organisées par la Confédération Mondiale du Travail qui groupe 20 millions de travailleurs.

## Il ne faut pas lâcher

Marcel Pepin et ses compagnons sont en prison pour nous autres. Il faut les libérer. Dans chaque ville, chaque village, chaque région du Québec, il faut faire entendre la voix des hommes libres, des travailleurs, pour que cesse cette injustice. Marcel Pepin et ses deux compagnons sont en prison mais NOUS sommes libres et NOUS pouvons agir.

**Marcel Pepin est en prison pour un an.**

**Pourtant, c'est un gars ben ordinaire, comme tout le monde ordinaire. Il est là pour avoir fait sa job de président jusqu'au bout. Il est là parce que le gouvernement et les notables ne lui pardonnent pas d'avoir choisi de rester dans le monde ordinaire et de ne pas faire de compromis.**

## COURS SPÉCIAUX EN VUE D'UNE CAMPAGNE D'ORGANISATION MASSIVE

Le pouvoir multiplie les attaques contre le syndicalisme. Pour faire face à ces attaques sans précédent une série de cours spéciaux sont présentés dans chaque région. Ces cours serviront de point de départ à une campagne d'organisation d'un style nouveau.

### L'OBJECTIF DES COURS SPÉCIAUX

1. Former des militants bien équipés pour les batailles d'aujourd'hui.
2. Multiplier le nombre de militants sur qui repose l'action de la CSN.

### LES BATAILLES D'AUJOURD'HUI

1. Faire disparaître le bill 89.
2. Faire libérer les présidents.
3. Organiser plus de travailleurs afin d'avoir la force de protéger notre manière de vivre qui consiste à négocier collectivement ce qui nous intéresse, au lieu d'accepter les décrets du parti

politique au pouvoir (gouvernement).

### COMMENT S'ÉQUIPER POUR LES BATAILLES D'AUJOURD'HUI

1. En comprenant ce qui se passe.
2. Afin de mieux voir les obstacles qui sont dans le chemin des travailleurs organisés.
3. Afin d'éliminer ou de contourner ces obstacles plus facilement.

### DES COURS POUR COMPRENDRE CE QUI SE PASSE

1. Comprendre que nous avons un gouvernement (parti au pouvoir) anti-travailleurs (bill 89 et tout ce qui précède pour arriver à ce bill). Un gouvernement (parti au pouvoir) qui cherche à remplacer la négociation collective par les décrets du parti au pouvoir.

*Cours donné par Jacques Desmarais, du service juridique de la CSN.*

2. Comprendre que nous avons un gouvernement (parti au

pouvoir) de patronneux, c'est-à-dire un gouvernement qui favorise les amis du parti au lieu de voir à l'intérêt de tout le monde.

*Cours donné par Gérald Godin, de Québec-Pressé.*

3. Comprendre que nous avons un gouvernement (parti au pouvoir) de la rue Saint-Jacques, c'est-à-dire qui défend les intérêts du pouvoir économique, au lieu de voir à l'intérêt de tout le monde.

*Cours donné par Mario Dumais, économiste, membre du syndicat des professeurs de l'Université du Québec (CSN).*

4. Comprendre que nous avons un gouvernement (parti au pouvoir) qui défend la démocratie des notables, au lieu d'accepter la démocratie de tout le monde.

*Cours donné par Louis O'Neil, professeur à l'Université Laval.*

5. Comprendre que le gouvernement (parti au pouvoir) de même que le pouvoir économique qu'il représente se servent des moyens d'in-

formation comme d'un haut-parleur pour faire croire que leur point de vue est celui de tout le monde.

*Cours donné par Guy Ferland, ou Michel Rioux, du service de l'information de la CSN.*

### COMPRENDRE CE QUI SE PASSE POUR S'ORGANISER EN CONSÉQUENCE

Nous sommes devant le choix suivant:

Ou bien on accepte la manière de vivre que le parti au pouvoir veut nous imposer.

Ou bien on s'organise pour protéger notre manière de vivre, basée sur la négociation collective.

En s'organisant mieux, avec des militants bien équipés et plus nombreux, on augmente la force des travailleurs organisés et on diminue la force du parti au pouvoir.

Conséquence: le parti au pouvoir ne pourra pas nous imposer sa manière de vivre, et on aura fait un autre pas vers la démocratie de tout le monde.

**Le comité exécutif de la CSN,**

**Un front commun CSN-FTQ-CEQ pour la libération des présidents a été formé le 21 mars. Le temps est venu de donner un cadre commun aux actions entreprises dans diverses régions et divers syndicats. Le temps est venu de mettre un frein à ce gouvernement haineux qui s'acharne chaque jour davantage contre l'ensemble du mouvement syndical.**



**"A semer du vent de c'te force-là tu t'préparas une jolie tempête. Mais p't'être que tu t'en aperçois pas"**

fait dire Gilles Vigneault à Ti-Cul Lachance dans une lettre à son Premier sous-ministre (Bourassa).



# L'ACTION CONTINUE

## OPÉRATION POUR SAUVER NOS CHANTIERS MARITIMES

Depuis plusieurs années déjà, les syndicats des chantiers maritimes lancent le cri d'alarme et demandent des politiques fermes pour soutenir les chantiers maritimes chez nous, notamment la mise sur pied d'une marine marchande canadienne. Cette fois-ci, ils ont décidé d'aller au fond du problème. Un dossier économique très serré, préparé par le service de recherche de la CSN, servira de base à l'action énergique qui est entreprise.

Si rien ne change, nos chantiers maritimes vont disparaître. La dégringolade est déjà en marche. Tous se souviennent des fermetures de GEO. T. DAVIE SHIPBUILDING et CANADIAN VICKERS. Entre 1965 et 1970, les chantiers maritimes sont passés de 71 à 62 au Canada et de 11 à 8 au Québec, entraînant une perte de 4163 emplois au Canada et 2484 au Québec. Les chantiers actuels ne sur-

vivent qu'à la petite semaine, grâce à des contrats et à des subventions-cataplasmes du gouvernement et sont totalement dépendants des surplus de commandes urgentes dans les autres chantiers du monde. Jusqu'ici, rien n'a été fait pour remédier à cette situation. Une politique des chantiers maritimes comporte nécessairement la construction d'une marine marchande canadienne qui serait largement justifiée par les besoins maritimes du Canada: en effet le Canada exporte et importe beaucoup, 35% de nos exportations se font par bateaux et principalement par des bateaux étrangers. Le Canada ne dispose que de 4 bateaux marchands océaniques. La mise sur pied d'une marine marchande canadienne demandera beaucoup de travail et un engagement considérable au gouvernement. Beaucoup de problèmes se posent mais aucune difficulté n'est insurmontable si le gouvernement veut s'y mettre résolument.

## CONGRÈS RÉGIONAUX SUR LA LOI 65

Présentement, depuis janvier dernier jusqu'en avril, la fédération nationale des services (CSN) organise à travers tout le Québec des congrès régionaux sur le thème de la loi 65 et des problèmes sociaux et de santé qui se posent dans chaque région.

Ces congrès régionaux se situent dans le cadre de la campagne qu'a entreprise la FNS pour expliquer ce qu'est la loi 65, quelles sont ses implications et quel type d'action les syndiqués doivent développer.

Selon la loi 65, qui restructure l'ensemble des services sociaux et de santé du Québec, les institutions seront, à compter de juin prochain, administrées par des conseils d'administration où les travailleurs seront représentés.

Afin de tirer un profit maxi-

mum de notre participation aux différents conseils d'administration, la FNS a mis sur pied les comités locaux d'action-santé ou d'action sociale (CLAS), lesquels comités, formés au niveau de chaque syndicat, ont pour but, d'abord, de présenter un candidat aux élections de juin, et par là d'assurer la participation des membres du syndicat à l'administration de l'institution où ils travaillent. Par extension, le but de ces comités locaux est d'assurer à la population, à tous les travailleurs, des services sociaux et de santé auxquels ils ont droit.

Ces comités locaux seront coordonnés au niveau régional par un comité régional d'action-santé (CRAS), où se retrouveront les délégués des comités locaux, des militants syndicaux et s'ils le désirent des groupes populaires.

# 40h. 8 à 5 GARAGES



En grève depuis le 22 février, ils sont plus de 700 employés de garages de la région des Cantons de l'Est à lutter pour l'amélioration de leur qualité de vie. Ils veulent travailler 40 heures par semaine, de 8 heures à 5 heures. Ils veulent prendre l'air eux-mêmes. Au fait, est-on conscient que sur \$10 l'heure que charge le garage, il en revient entre \$1.95 à \$3.62 au travailleur et entre \$6.38 et \$8.05 au boss, et cela sans compter le profit fait sur les pièces?

## LA CAMPAGNE SUR L'ASSURANCE-AUTOMOBILE

Depuis plusieurs années, les syndicats affiliés à la CSN dénoncent l'exploitation dont sont victimes les automobilistes du Québec. Dès 1970, la CSN a lancé une offensive pour la création d'une société gouvernementale d'assurance-automobile et d'un régime semblable à celui dont les citoyens de la Saskatchewan bénéficient depuis 1946. Lors du dernier conseil confédéral de la CSN, il a été résolu d'intensifier cette campagne.

L'objectif de cette campagne est de susciter des débats et des prises de position sur l'assurance-automobile et la nécessité de l'élimination du monopole des compagnies d'assurances; d'abord dans tous les syndicats, puis parmi la population.

### En mars et avril

Il sera organisé systématiquement dans toutes les régions, à l'aide des comités de coordination, des comités d'action politique, des permanents et des militants des Fédérations et des Conseils Centraux, des assemblées générales dans tous les syndicats où les travailleurs seront invités à se prononcer pour ou contre la création d'une société gouvernementale d'assurances.

Cette société gouvernementale d'assurances serait responsable:

1- d'une police d'assurance-automobile obligatoire qui

tiendra à être organisée de manière à retourner environ 85% des primes perçues sous forme de compensations aux assurés;

2- qui vendra une couverture supplémentaire facultative selon les choix et les besoins des automobilistes;

3- qui vendra, en concurrence avec les autres compagnies d'assurances, diverses formes d'assurances (vie, incendie, vol, etc...).

### En mai

Si les résultats des assemblées de mars et avril sont concluants, en mai le débat sera porté dans la population par une offensive au niveau de l'Assemblée Nationale. Pour réussir, compte tenu de l'importance et des ramifications du puissant monopole des compagnies d'assurances, un appui considérable sera requis des syndiqués et de la population.

### Les instruments

Pour cette campagne, le secrétariat d'action politique est en train de préparer divers instruments: brochure de 32 pages, un dossier de base pour les militants, différents tracts et collants, messages enregistrés et jeu de diapositives sur cette question.

La campagne est présidée par Victor Dahl et la coordination est assumée par André l'Heureux et débute par une conférence de presse le 26 mars.

## IL Y A ENCORE D'AUTRES PRÉVILLE

Tous les journaux ont beaucoup parlé du scandale de l'hôpital Préville à Brossard, citant de larges extraits du dossier présenté par le conseil central de Montréal: le manque de personnel, l'absence de médecins compétents, l'entassement des patients, les patients qu'on attache avec des chaînes, le manque de nourriture et d'équipement, les graves dangers en cas d'incendie, etc...

Ce qu'on a pas dit, c'est que le cas de Préville n'est pas unique au Québec. Pour certains propriétaires d'hôpital privé, la santé des patients c'est un business qui leur permet de faire de l'argent. Ce qui est important, ce ne sont pas les soins hospitaliers, mais les profits qu'ils en tirent à chaque année. Et pour faire le maximum de profits, le propriétaire ména-

ge sur tout: le personnel, l'équipement, les soins, etc...

Ce qui est grave, c'est que le gouvernement paie les frais pour la presque totalité de ces patients qui sont référés à l'hôpital par le Bien-Être Social. C'est avec l'argent de la population que le gouvernement permet à un homme d'affaires de faire des profits en traitant les malades comme du bétail. Et le gouvernement ferme les yeux sur tout. Mis au courant du dossier sur Préville, le ministre Castonguay a répondu que c'était pas si grave que ça et qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir. Si c'est pas si grave, souhaitons lui de tomber malade et d'être envoyé à Préville. Peut-être qu'après ça, il va se décider à abolir les hôpitaux privés et à s'occuper un peu plus de la santé du monde au lieu de s'occuper des petits amis libéraux.

## NOUVELLES BRÈVES

### 8 GRÈVES EN COURS:

Présentement 588 travailleurs de la CSN sont en grève ou en lockout: 18 au Foyer des Hauteurs à Saint-Jérôme depuis 15 mois. 30 au Pavillon Saint-Dominique à Québec depuis 12 mois. 45 à CKRS radio TV à Jonquière depuis 2 mois. Et depuis le 22 février, pour de 700 dans les garages de la région des Cantons de l'Est à Automobiles région de Victoriaville.

### BILL 89:

A son dernier congrès spécial les 1er, 2 et 3 mars, le conseil central de Sherbrooke a condamné le bill 89 et a décidé à sa prochaine assemblée générale tous les députés de la région afin qu'ils expliquent leurs positions sur ce bill. Le conseil central de Sherbrooke invite tous les autres conseils centraux à faire la même chose.

### TORONTO:

2,100 employés d'hôpitaux de Toronto se sont affiliés à la FNS et à la CSN. Ces travailleurs sont regroupés dans la "Canadian Union of general employees" qui mène une dure lutte depuis 1965; en effet les employés d'hôpitaux de la région de Toronto subissent des conditions de travail semblables à celles qui prévalaient au Québec il y a dix ans.

### BUDGET FÉDÉRAL:

Selon le gouvernement, un des points importants du budget fédéral est la baisse de taxes sur les aliments dont les consommateurs devraient bénéficier; cependant le ministre Turner avoue que le gouvernement n'a aucun moyen de contrôler les effets de cette baisse. C'est bien évident que les producteurs ne baisseront pas les prix des aliments mais augmenteront plutôt leurs profits. Ainsi, cette baisse de taxes n'apportera rien aux consommateurs, comme d'habitude.

### EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS:

La Fédération des Employés

des Services Publics qui compte 278 syndicats et 27,000 membres a tenu son congrès régulier à Trois-Rivières les 23-24-25 février dernier. La Fédération s'est attaquée à son principal problème qui est de fournir des services professionnels à ses membres. 85% de ses syndicats ont moins de 50 membres et les syndicats sont dispersés à la grandeur du Québec. Les 300 délégués présents ont réagi violemment lorsqu'ils ont été saisis du bill 89 qui est la négation même de la négociation et de la convention collective.

### CONSTRUCTION:

Le décret prend fin le 1er mai. La période des négociations est commencée. Le projet de convention des syndicats CSN a été présenté aux employeurs. Les demandes sont axées sur la sécurité d'emploi, la sécurité sur les chantiers et la sécurité syndicale; on insiste aussi sur l'égalisation des salaires. Pour le moment, rien n'avance parce que Dédé Desjardins refuse de s'asseoir à la table commune et cherche plus le moyen d'éliminer la CSN que de négocier pour les travailleurs de la construction. La Fédération du Bâtiment a finalement obtenu la mise en tutelle de la CIC et la réouverture de l'enquête du Mont Wright.

### VICTOIRE A CÈGELEC:

Après une très dure grève de neuf mois et demi, les 160 travailleurs CSN de Cegelec ont remporté une belle victoire: contrôle des travailleurs sur les cadences, abolition du système de mesures disciplinaires, gains appréciables sur l'ancienneté, sur la sécurité de travail, sur les vacances, augmentation de salaire de 33%. Et surtout, ce conflit a changé l'attitude de la compagnie envers les employés qui pourront désormais se faire respecter au travail.



## LA GRANDE TRICHERIE

POUR LES TRAVAILLEURS QUI VEULENT COMPRENDRE CE QUI SE PASSE, DEUX PUBLICATIONS DE LA CSN

## le travail

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN).

**Directeur: Guy Ferland**  
**Rédaction: Roméo Bouchard, Pierre Graveline, Michel Rioux**  
**Conception graphique: Jean Gladu**  
**Photographie: François Demers, René Derome**

Produit par le Service d'information de la CSN  
Bureaux: 1001, Saint-Denis, Montréal, tél. 842-3181

Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de troisième classe de la présente publication (Permis no 80)

Lithographié par Journal Offset Inc.  
254 Benjamin-Hudon, Ville Saint-Laurent